

Quelle solidarité internationale ?

Le SNES-FSU a toujours considéré la solidarité internationale comme un de ses domaines d'intervention nécessaires. Il est vigilant par rapport à la violation des droits fondamentaux d'expression, d'association, de manifestation et de grève à travers le monde. Il apporte sa solidarité aux peuples et organisations syndicales qui luttent pour la reconnaissance des droits les plus élémentaires. Ces droits sont menacés en Afrique, en Asie, comme le démontrent malheureusement les situations décrites dans les pays cités ci-dessous. Il convient sans doute de s'interroger sur les modalités de ces expressions de solidarité. Elles peuvent prendre en effet des formes diverses : communiqués de presse, messages de soutien aux organisations, rassemblements devant les ambassades des pays concernés à Paris, signatures de pétitions, et participation à des missions de solidarité avec l'Internationale de l'Éducation et le Comité Syndical Européen de l'Éducation, associant d'autres forces syndicales comme la CES et la Fédération Syndicale Européenne des Services publics.

Dans plusieurs pays d'Afrique (Mali, Congo, Centrafrique), les conflits militaires se poursuivent, les belligérants manifestant le plus souvent un mépris du travail des enseignants et une indifférence complète à l'égard de la scolarisation des enfants et des adolescents : écoles occupées par des milices para-militaires ou des groupes armés, insécurité locale qui conduit à la fermeture des établissements, menaces sur les enseignants.

Dans le Nord-Ouest de la Birmanie l'opération militaire menée par l'armée depuis la fin du mois d'août 2017 a conduit à l'exode de centaines de milliers de villageois rohingyas, regroupés aujourd'hui dans des camps au Bangladesh : outre le traumatisme des massacres et des expulsions, les écoliers ont dû subir une déscolarisation complète pendant plusieurs mois, alors même qu'ils souffraient depuis des années de restrictions certaines à leur droit à l'éducation (écoles fermées ou sans enseignants, accès quasiment impossible à l'enseignement supérieur).

En Libye et dans d'autres pays d'Afrique saharienne et sub-saharienne, des centaines de milliers de candidats à l'émigration, parmi lesquels de nombreux adolescents, sont privés de tous les droits humains, voire soumis à l'esclavage. Le SNES-FSU déplore que les solutions mises en œuvre par l'Union européenne et la France pour lutter contre le trafic d'êtres humains manquent singulièrement d'ambition et de générosité et se limite à l'accueil d'un nombre très insuffisant de victimes.

Au Yémen, la rébellion houthite a conduit à une sécession de fait et au déclenchement d'une guerre civile aggravée par l'intervention d'une coalition menée par l'Arabie saoudite. Les bombardements massifs par l'armée saoudienne des zones très habitées et contrôlées par la rébellion ont totalement déstructuré la société yéménite, suspendu la plupart des activités d'enseignement et isolé des régions entières menacées de famine. Dans ces zones, depuis plus d'un an, les enseignants ne sont plus payés.

Sur tous les continents, des politiques libérales de réduction des dépenses publiques conduisent à dégrader les conditions de travail des fonctionnaires, à baisser leur salaire (Tchad, Roumanie), voire à procéder à des licenciements (Niger, Nigeria). Les droits élémentaires de la population (santé, éducation) sont ainsi directement menacés.

Elisabeth Jacquet

Secteur international du SNES-FSU